Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/10/2025 - 6106 - 1989 B 00143 - 350 712 741 - JIPECA

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : **SAS JIPECA** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : LA PIERRE LEVÉE 41100 VENDOME — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 5 0 7 1 2 7 4 1 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57 rue du Cdt Pierre Dante - CS 70012
63057 CLERMONT-FERRAND Cedex 1
+33 (0)4 73 31 75 40 / jac.ctr@avocats-jac.fr
SA au capital de 220 080 € - SIRET 329 583 470 00045
N° TVA intracommunautaire FR 31 329 583 470

CERTIFIE CONFORME

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le : 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le : 31122023 Net 4	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 985	AG	4 985		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	63 194	AO	32 925	30 269	32 643
	Constructions	AP	1 938 237	AQ	1 709 929	228 308	285 895
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	502 998	AS	496 684	6 314	11 830
	Autres immobilisations corporelles	AT	227 491	AU	177 736	49 755	22 781
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	150	CV		150	150
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	76 000	BE		76 000	76 000
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	29 216	BI		29 216	29 216
	TOTAL (II)	BJ	**2 842 271**	BK	**2 422 258**	**420 012**	**458 515**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	2 630 793	BU	34 358	2 596 435	2 509 214
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			68 332
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	19 605	BY		19 605	34 741
	Autres créances (3)	BZ	439 253	CA		439 253	523 892
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	496 138	CE		496 138	948 774
	Disponibilités	CF	973 476	CG		973 476	480 098
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	14 405	CI		14 405	14 044
	TOTAL (III)	CJ	**4 573 668**	CK	**34 358**	**4 539 310**	**4 579 096**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW					
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM					
	Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**7 415 939**	1A	**2 456 616**	**4 959 323**	**5 037 611**

Signé par : 431CD82AB068422...

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise SAS JIPECA — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 97 500)	DA	97 500	97 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 751	9 751
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	951 544	841 174
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 469 581	2 328 103
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**444 509**	**551 849**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	126 498	124 636
	TOTAL (I)	DL	**4 099 383**	**3 953 012**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		39 363
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 049	1 929
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	17 479	30 318
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	609 554	668 082
	Dettes fiscales et sociales	DY	214 504	339 038
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	16 353	5 870
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**859 940**	**1 084 599**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**4 959 323**	**5 037 611**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	842 461	1 054 281
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		7 564

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(3) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : **SAS JIPECA** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 712 303	FB		FC	7 712 303	8 006 853
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	246 224	FH		FI	246 224	218 560
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**7 958 527**	FK		FL	**7 958 527**	**8 225 413**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 850	12 826
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	38 724	55 664
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 145	7 624
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**8 013 246**	**8 301 527**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	5 001 112	5 256 918
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(88 798)	(197 293)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 079 472	1 073 661
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	94 107	97 058
	Salaires et traitements *					FY	1 068 365	1 074 075
	Charges sociales (10)					FZ	262 691	251 906
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	82 835	83 316
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	34 358	32 781
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	30 423	30 261
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**7 564 565**	**7 702 683**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**448 681**	**598 844**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	5 157	4 716
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	87 850	71 312
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**93 008**	**76 029**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	45	785
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**45**	**785**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**92 963**	**75 244**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**541 644**	**674 087**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2025

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS JIPECA** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	31 869	46 480
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**31 869**	**46 480**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	113	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 862	1 862
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**1 975**	**1 862**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**29 893**	**44 618**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	127 028	166 857
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**8 138 122**	**8 424 036**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**7 693 613**	**7 872 187**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**444 509**	**551 849**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	8 820	11 656
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	33 005	24 503
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 718	4 996
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	1 975	31 869

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Signé par :
431CD82AB068422...

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Règles et Méthodes Comptables

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 959 323** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 138 122** euros et un total **charges** de **7 693 613** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **444 509** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

HYPOTHESES DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucune modification n'est intervenue par rapport à l'exercice précédent.

2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des biens selon le système linéaire, dégressif et dérogatoire.

Pour les biens non décomposables, l'entité a opté pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

L'entité a décidé d'inscrire en charge :
- les frais de constitution, de transformation et de premier établissement,
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission après apurement de la prime d'émission ou de fusion,
- les droits de mutations, commissions, et frais d'actes relatifs à l'acquisition des immobilisations,
- les coûts d'emprunts liés aux acquisitions,
- les coûts de développement.

Règles et Méthodes Comptables

Les Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
Logiciels : 3 ans
Agencements des terrains : 10 à 25 ans
Constructions sur sol d'autrui : 10 à 30 ans
Agencements constructions sur sol d'autrui : 8 à 15 ans
Parking et accès : 6 à 10 ans
Matériel et outillage : 3 à 8 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans
Matériel de transport : 5 ans
Matériel de bureau : 3 à 5 ans
Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.
L'entité a décidé d'inscrire en charge les droits de mutations, commissions et frais d'actes.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

STOCKS ET EN COURS

Les marchandises et fournitures sont valorisées à leur prix dernier prix d'achat hors taxes connu.
En fonction des perspectives de commercialisation, des provisions pour dépréciation sont constituées.
Suite à l'impact de la hausse du coût des matières premières sur le prix d'achat des marchandises, la société avait constaté en 2021 une provision pour hausse des prix calculée pour chaque produit dont le prix de revient à la clôture de l'exercice 2021 avait augmenté de plus de 10 % par rapport à l'exercice précédent ; cette provision a été maintenue pour un montant de 103 688 €.

CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

ETAT DES DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

4 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

INTEGRATION FISCALE

La société entre dans les cadres des dispositions fiscales applicable au régime de groupe article 223 A & 223 Q du CGI.

Liste des sociétés intégrées dans le groupe :

Société	SAS LEYGANE
Siège social :	ZAC des Varennes - Route de Saint Marin - 36200 SAINT MARCEL
	SAS JIPECA
	La pierre levée - RN 10 - 41100 VENDOME

Identité de la société tête de groupe :

Société	SAS LEYGANE
Siège social :	ZAC des Varennes - Route de Saint Marin - 36200 SAINT-MARCEL

L'option d'intégration fiscale de la société a pris effet le 1er février 2019.

Conception N°1 : Méthode dite de « neutralité »

Conformément à la convention d'intégration fiscale en vigueur, l'impôt sur les bénéfices est retraité dans la société comme si elle avait toujours été imposée séparément.

Impôt comptabilisé de : 127 028 €
Impôt pour lequel l'entité est solidaire : 127 028 €
Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale : 127 028 €

Détail du poste impôt sur les bénéfices

Intégration fiscale charges : 146 831 €
Réduction mécénat : - 19 803 €
Total : 127 028 €

5 - AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Les indemnités de fin de carrière sont évaluées conformément aux dispositions de la convention collective du bricolage.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités suivantes :
- Méthode de calcul utilisée : Logiciel FIDESOFT
- Personnel concerné : ensemble des salariés
- Age de départ : 64 ans
- Taux d'actualisation : 3,38 % y compris inflation
- Taux de progression des salaires : 2 % pour l'ensemble du personnel
- Taux moyen des charges sociales : 15 % pour les employés et 30 % pour les agents de maîtrise
- Table de mortalité : TG 05
- La dette actuarielle est estimée à 27 051 € au 31 Décembre 2024 (date de clôture).

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2024
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 985					4 985
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 985					4 985
CORPORELLES	Terrains	63 194					63 194
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	1 155 398					1 155 398
	instal. agenct aménagement	777 539		5 300			782 839
	Instal technique, matériel outillage industriels	502 162		836			502 998
	Instal., agencement, aménagement divers	62 301		6 646			68 948
	Matériel de transport	78 937					78 937
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	48 056		31 550			79 606
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 687 587		44 333			2 731 920
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	150					150
	Autres titres immobilisés	76 000					76 000
	Prêts et autres immobilisations financières	29 216					29 216
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	105 366					105 366
	TOTAL	2 797 938		44 333			2 842 271

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2024
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 985			4 985
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 985			4 985
CORPORELLES	Terrains	30 551	2 374		32 925
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	915 652	31 507		947 159
	instal. agencement aménagement	731 390	31 380		762 770
	Instal technique, matériel outillage industriels	490 332	6 352		496 684
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	58 810	2 329		61 139
	Matériel de transport	60 051	4 870		64 921
	Matériel de bureau, mobilier	47 653	4 023		51 676
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 334 438	82 835		2 417 273
	TOTAL	2 339 423	82 835		2 422 258

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui	1 862						1 862
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	1 862						1 862
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	1 862						1 862
TOTAL GENERAL NON VENTILE			1 862				1 862

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	103 688			103 688
	Provisions pour amortissements dérogatoires	20 948	1 862		22 810
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	124 636	1 862		126 498
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	32 781	34 358	32 781	34 358
	Sur comptes clients	1 225		1 225	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	34 006	34 358	34 006	34 358
	TOTAL GENERAL	158 642	36 220	34 006	160 856

Dont dotations et reprises			
- d'exploitation		34 358	34 006
- financières			
- exceptionnelles		1 862	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Stocks et En-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 630 793	2 541 995	88 798	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	2 630 793	2 541 995	88 798	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (TotalII + TotalIII)				

Créances et Dettes

CREANCES

	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	29 216		29 216
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	19 605	19 605	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	22 899	22 899	
Autres impôts, taxes versements assimilés	13 327	13 327	
Divers	14 190	14 190	
Groupe et associés	218 440	218 440	
Débiteurs divers	170 396	170 396	
Charges constatées d'avances	14 405	14 405	
TOTAL DES CREANCES	502 479	473 263	29 216
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

DETTES

	31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	609 554	609 554		
Personnel et comptes rattachés	56 730	56 730		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 142	57 142		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	60 780	60 780		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	39 852	39 852		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 049	2 049		
Autres dettes	16 353	16 353		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	842 461	842 461		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 792			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2024
Emprunts	Nantissement fonds de commerce	Crédit Mutuel	15 249	
		TOTAL	15 249	

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice	2 500,00	39,0000	97 500,00
Emises pendant l'exercice		0,0000	
Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
Du capital social fin d'exercice	2 500,00	39,0000	97 500,00

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

31/12/2024	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		
Professions intermédiaires	7	
Employés	30	
Ouvriers		
TOTAL	37	

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1[1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice[2]	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	97 500				97 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	9 751				9 751
Réserves statutaires ou contractuelles	841 174	110 370			951 544
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 328 103	141 479			2 469 581
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	551 849	(551 849)		444 509	444 509
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	124 636			1 862	126 498
TOTAL	3 953 012	(300 000)		446 371	4 099 383

Date de l'assemblée générale 28/06/2024
Dividendes attribués 300 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 300 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 653 012
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 653 012
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 146 371

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités Fin de Carrière		27 051	
		27 051	
Autres engagements			
Intérêts restant à payer sur emprunts			
Total des engagements financiers (1)		27 051	

(1) Dont concernant :
- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Produits et Charges exceptionnels

au 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Budget Groupement BRICOMARCHE		25 340
Amortissements dérogatoires	1 862	
Régularisations diverses	113	6 529
Totalisation	1 975	31 869

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	2 192	8 717	(6 525)	-74,86
Autres créances	171 097	187 189	(16 093)	-8,60
TOTAL	173 288	195 906	(22 618)	-11,55

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7	(7)	100,0
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 704	45 039	67 665	150,2
Dettes fiscales et sociales	105 546	108 923	(3 377)	-3,10
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		3 815	(3 815)	100,0
TOTAL	218 250	157 784	60 466	38,32

Docusign Envelope ID: A5C6158B-FA1D-437A-9ED7-7557085480B4

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	14 405	14 044	361	2,57
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	14 405	14 044	361	2,57

Docusign Envelope ID: 566D908B-1249-4199-81D2-649248EB3664

2025
6106

JIPECA
Société par actions simplifiée au capital de 97 500 euros
Siège social : Route Nationale 10, 41100 VENDOME
RCS BLOIS 350 712 741

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 444 509 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	444 509 euros
A titre de dividendes *Soit 120 euros par action*	300 000 euros
Le solde	144 509 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 2 614 090 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 799 383 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 300 000 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 15 juillet 2025.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
300 000,00 euros, soit 120,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
300 000,00 euros, soit 120,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
300 000,00 euros, soit 120,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Manuel PREZA

Signé par :
431CD82AB068422...

SAS « JIPECA »

Route Nationale 10
41100 VENDOME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

SAS JIPECA

Route Nationale 10
41 100 VENDOME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **JIPECA** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice notamment :

- Les stocks, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'élèvent à 2 596 435 euros. Le paragraphe « Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des stocks de marchandises ainsi que le mode de calcul de la dépréciation des stocks. Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

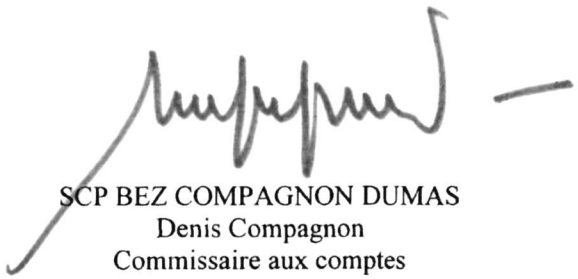
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Floirac, le 13 juin 2025



SCP BEZ COMPAGNON DUMAS
Denis Compagnon
Commissaire aux comptes